

CORNILLON-SUR-L'OULE

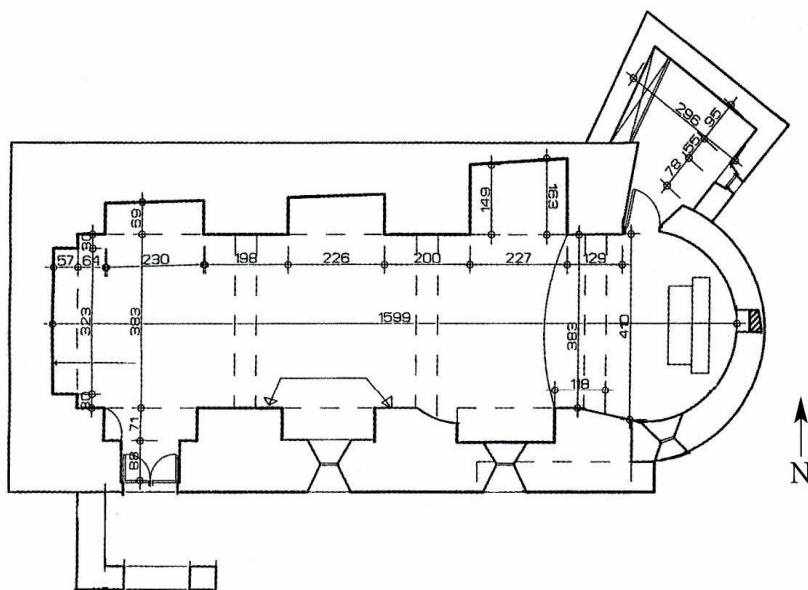
Drôme, canton Rémuzat, arrondissement Nyons, 65 habitants

Cornillon-sur-l'Oule (Drôme)
Église Saint-Michel
1. Vue du sud-ouest



1

L'ÉGLISE PAROISSIALE Saint-Michel de Cornillon-sur-l'Oule, élevée au XII^e s., était celle d'un ancien prieuré bénédictin placé, en 1010, sous la dépendance de l'abbaye Saint-Victor de Marseille. En 1183, une bulle du pape Lucius III rattache le prieuré au monastère de l'île Barbe près de Lyon. Il est alors connu sous le vocable de Saint-Martin. C'est au XVIII^e s. qu'il prend celui de Saint-Michel-et-Notre-



2

Cornillon-sur-l'Oule (Drôme)
Église Saint-Michel
2. Plan (C. Poullain, arch.)

Dame. En 1261, les religieux de l'île Barbe mettent leur abbaye et ses dépendances sous la protection de Charles d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence. Le prieuré est sécularisé par la suite. L'église relève du diocèse de Gap puis de celui de Valence.

L'église Saint-Michel, située au centre du village, se compose d'une courte nef (15,99 m de long sur 3,83 m de large) de trois travées en plein cintre sans doubleaux terminée par une abside semi-circulaire en cul-de-four. La nef est séparée du chœur par un arc triomphal simplement mouluré. L'édifice est éclairé, du côté sud, par trois étroites fenêtres fortement ébrasées à l'intérieur comme à l'extérieur. Un clocher-peigne s'élève sur le côté sud du chevet et une sacristie est venue se greffer dans l'angle nord-est de l'église. L'entrée de l'édifice se fait par une porte précédée d'un porche située sur la première travée sud ; la façade ouest est simplement percée d'un *oculus* dans sa partie supérieure. Des stèles romaines ont été encastrées dans les murs extérieurs. Les maçonneries de l'édifice sont composées de pierres irrégulières apparentes ; seuls les murs extérieurs du chevet et de la sacristie sont actuellement enduits. L'intérieur de l'édifice ne présente aucun décor.

L'église souffre de remontées d'humidité et les couvertures en tuiles canal, refaites il y a une vingtaine d'années, ont besoin d'être reprises. Les travaux extérieurs concernent, d'une part la révision de la couverture, dont les tuiles doivent être refixées et les chéneaux percés ou mal placés refaits et, d'autre part la restauration des encadrements et des menuiseries des trois baies sud. Ces travaux comprennent également le rejointoiement des maçonneries de la sacristie après éradication du lierre qui la recouvre. À l'intérieur, les restaurations portent sur la rénovation des enduits du chœur et de la nef dégradés par l'humidité, en particulier en partie basse. Ils doivent être purgés et repris. À l'issue de ce chantier, un badigeon de chaux coloré de deux tons différents, l'un pour le soubassement, l'autre pour les murs et la voûte, doit être appliqué. Le sol en ciment brut recevra des carreaux de terre cuite. Enfin, la sacristie, très vétuste, doit être rénovée.

La Sauvegarde de l'Art français a subventionné, en 2003, ces travaux effectués par la commune, à hauteur de 4 000 €.

J. M.

Dom L.H. Cottineau, *Répertoire topographique des abbayes et prieurés*, t. I, Mâcon, 1936, col. 879-880